

**La notion de « genre » disciplinaire pour penser les pratiques
scripturales
à l'université : cas de la formation médicale**

Youssef EL HOUDNA

Université de Lille

EA 4354 – CIREL–Théodile

Résumé

Cette contribution est organisée autour de trois entrées qui développent en fait le titre. La première est conçue dans une logique d'introduction de la réalité qui se manifeste dans l'hiatus entre les genres d'écrits au niveau de l'université et ceux dans le contexte professionnel médical ; dans la deuxième, nous présenterons une étude empirique, à petite échelle, en vue d'effectuer un éclairage sur le comportement scriptural¹ des étudiants de la discipline "séméiologie médicale", sur les genres d'écrits sollicités et sur l'étiologie² de leur pratique scripturale dans une perspective didactique ; dans la troisième, nous discuterons, sans volonté de prescrire, de quelques pistes de réflexion afin de (re)penser les pratiques dans cette formation disciplinaire à orientation professionnelle.

Abstract

This contribution is set up around three entries which develop the title. The first one is planned in an introduction of the reality that is indicated in the hiatus between the types of writings in the university and in a professional medical context. In the second, we will present an empirical study to make lighting on the students' discursive behaviour of

¹ Nous entendons par-là les pratiques, le savoir-faire, les façons de faire, les stratégies adoptées et les alternatives prises pour rédiger un écrit et écrire dans un genre.

² On pourrait dire *étiologie*, si l'on voulait emprunter au vocabulaire médical : l'étiologie est la branche de la médecine qui désigne, dans la terminologie médicale, l'étude des causes et des facteurs d'une maladie et des symptômes d'une pathologie (séméiologie). Nous ne choisirons cependant pas cette image, pour éviter toute ambiguïté.

the discipline « medical semiology » on the writing types requested and on the etiology of their scriptural behaviour in a didactic perspective. In the third, we will discuss, without the intention prescribes, some tracks of reflexion so as to rethink the practices in a disciplinary with professional-qualification and professional orientation.

ملخص

تتمحور هذه المساهمة حول ثلاث مداخل تشرح العنوان. المدخل الأول يشرح الواقع المعيش المتجلي في الفجوة الموجودة بين أجناس الكتابة على المستوى الجامعي وفي المجال المهني الطبي. أما المدخل الثاني، فسنعرض فيه دراسة ميدانية، على نطاق صغير، لوصف السلوك الكتابي لطلبة السنة الثالثة للطب الصيدلة، تخصص "السميائية" الكتابة المنتقاة وكذلك لتبيين أصل هذه الممارسات الكتابية في إطار ديداكتيكي. أما الطبية" و تحليل أجناس المدخل الثالث، فسنتناول فيه، دون إلزام، بعض طرق للتفكير قصد اقتراح ممارسات لوصول الممارسة الجامعية الحال في التكوين الطبي ذي التوجه المهني هو النظرية بالممارسة التطبيقية المهنية فيما يخص أجناس الكتابة كما

Introduction

La contribution cherche à amorcer une réflexion autour de certaines pratiques scripturales et de certains genres d'écrits d'étudiants de la discipline « séméiologie³ médicale » inscrits en troisième année de Médecine et de Pharmacie de Rabat (FMPR⁴) de l'université Mohamed V au Maroc.

Nous posons alors que les pratiques scripturales et les genres d'écrits utilisés à l'université ne correspondent pas à celles et à ceux pratiqués dans le contexte professionnel : dans cette logique, l'étudiant de la discipline « séméiologie médicale » apprend des pratiques et des genres qui ne lui seraient pas utiles dans le contexte professionnel et serait confronté au défi d'apprendre à écrire à l'université dans des genres pour

³Nous avons fait le choix d'adopter, pour désigner cette formation disciplinaire médicale, le terme « séméiologie », au lieu de « sémiologie » (parfois utilisé), pour éviter l'ambiguïté possible avec la sémiologie en sciences humaines, définie comme l'étude des signes de manière globale. La « séméiologie » désigne la partie de la médecine qui traite des symptômes et des signes cliniques des maladies, pour en tirer des conclusions relatives au diagnostic et au pronostic.

⁴ Le « R » renvoie à l'implantation géographique de la faculté de médecine et de pharmacie (FMP) de Rabat.

être évalué, en plus d'écrire pour apprendre et s'approprier des connaissances sur les genres professionnels dans son domaine.

Dans cette lignée, le concept théorique capital de l'intervention sur l'écrit disciplinaire et sur la transition vers les pratiques et les genres d'écrits professionnels est celui du « genre disciplinaire » (que nous différencions du genre linguistique fonctionnel ou rhétorique communicatif). À cet effet, la méthodologie repose sur l'analyse des performances scripturales d'étudiants du cours « séméiologie médicale », mais aussi sur la description de leurs savoir-écrire et de certains genres d'écrits sollicités grâce à un document élaboré appelé « fiche de données » conçu, à partir d'une consigne scolaire et d'autres fiches relevant du domaine médical (*fiche de suivi médical* par exemple), afin de les analyser. Nous avons relevé 33 fiches des 150 distribuées. En raison de la question de recherche évoquée *supra*, le choix d'analyse consistait à analyser les régularités scripturales et certains genres d'écrits convoqués par les scripteurs dans le but de répondre à la consigne⁵. Pour le faire, nous avons utilisé une démarche *inductive* qui tendait à partir des pratiques récurrentes en vue d'arriver aux régularités scripturales qui pourraient caractériser l'écrit au sein de la formation disciplinaire médicale⁶ (désormais FDM).

Pour aborder le problème de recherche, certains questionnements méritent d'être posés : dans quelle mesure l'écrit disciplinaire et les genres prescrits dans la FDM s'apparentent-ils ou se distinguent-ils de

⁵ La consigne du cas clinique est la suivante : « Vous avez accueilli une patiente âgée de 49 ans, hospitalisée pendant 6 jours parce qu'elle se plaignait de maux divers. Faites un tableau clinique, avec description et commentaire, en donnant les informations suivantes : identification, motif d'hospitalisation, pathologie, anomalie urinaire, cardiaque et respiratoire, traitement, tension, taux de cholestérol, etc. ».

⁶ La dénomination (formation vs discipline) ne fera pas l'objet d'une explication approfondie, mais nous nous contenterons de dire que nous sommes inspiré du modèle de CHERVEL (1988) - concernant la catégorisation et la configuration des disciplines d'un point de vue historique - pour désigner les études en médecine en tant que « formation disciplinaire » composée de plusieurs disciplines à l'instar de « séméiologie médicale ».

l'écrit et des genres d'écrits professionnels ? Dans quelle mesure servent-ils de préparation au contexte professionnel ?

Les questionnements *supra* nous permettraient de nous interroger, en premier lieu, sur le rapport existant ou non entre les genres adoptés durant le cursus universitaire et nous nous demanderons s'ils vont servir dans un cadre professionnel ; en second lieu sur la finalité de ces genres : s'agit-il de genres d'écrits pour favoriser l'écriture et/ou pour s'approprier des performances scripturales ou pour être évalués ? En troisième lieu, il est question de comprendre en quoi les genres sollicités par les étudiants – au niveau de l'université ou dans le milieu hospitalier – pourraient faciliter ou non l'écriture dans la formation disciplinaire médicale.

Contexte scientifique

La présentation s'inscrit dans le cadre d'une recherche⁷ qualitative. L'étude en effet s'articule aux programmes de recherches des laboratoires Langage et société et Théodile-CIREL, qui traitent respectivement des pratiques langagières spécialisées (Technolectes) (MESSAOUDI 2010a, 2010b, 2013a) et des contenus disciplinaires (DAUNAY, FLUCKIGER & HASSAN, 2015). Cette recherche est aussi en lien avec le champ américain de la *composition theory*, représenté par C. DONAHUE (2008, 2010), dont les travaux se focalisent sur le rapport entre écriture et curriculum et écriture et disciplines et qui *se donne l'objectif d'analyser, de comprendre, de théoriser et de mieux enseigner cet écrit* (DONAHUE, 2004 : 95) –, et avec les *littéracies universitaires* (DELCAMBRE & LAHANIER-REUTER, 2009, 2010, 2012 ; DELCAMBRE & POLLET, 2014), qui tendent à décrire et à analyser les pratiques dans une optique descriptive et non pas déficitaire (LILLIS & RAI, 2012) mais aussi, d'une part, à assoir une position critique envers les

⁷ Il s'agit d'une thèse de doctorat en sciences de l'éducation en cours qui s'intitule : « Des pratiques scripturales disciplinaires en français dans l'enseignement supérieur. Le cas de la formation médicale au Maroc ».

discours qui avancent des déficits culturels de la population étudiante, d'autre part à analyser l'écrit et l'écriture comme pratiques dans le contexte universitaire en prenant en compte les difficultés auxquelles les étudiants sont confrontés (BARRÉ-DE MINIAC, 2003).

Dans ce sillage, nous nous sommes interrogé sur la possibilité de favoriser l'écriture en prenant appui sur le « genre » disciplinaire que ce soit au niveau de l'université ou dans un contexte professionnel. La notion du *genre* s'avère nodale alors pour la construction des capacités langagières.

1. Les études en médecine : un domaine d'étude à multiples facettes

Les études de médecine au Maroc, qui ont une durée totale de sept à douze ans, se composent d'une formation théorique suivie d'une formation pratique. Autrement dit, elles convoquent des savoirs et des genres théoriques et d'autres pratiques – nombreuses et parfois difficiles. C'est une formation disciplinaire théorique eu égard aux tâches, au registre utilisé et aux genres d'écrits à maîtriser, mais elle est pratique du fait de la mise en œuvre de ces savoirs et de ces genres que les étudiants pourraient rencontrer dans les milieux de stage (dimension professionnalisante de la formation) et le domaine professionnel.

C'est aussi le cas dans la formation disciplinaire médicale, particulièrement à la faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat-Maroc (université Mohamed V), comme dans toutes les autres universités au Maroc. Or l'apprentissage de l'écriture au sein de cette formation disciplinaire se heurte à deux obstacles majeurs : en amont, entre le lycée et l'université, on observe une *fracture linguistique*, étant donné que la formation est majoritairement arabophone au lycée⁸ alors qu'elle est francophone à l'université (MESSAOUDI, 2013a) ; en aval, il existe une rupture entre l'université et le contexte professionnel : une

⁸ Elle peut être francophone dans les lycées militaires, les écoles privées et les missions françaises.

différence de taille, notamment, apparaît entre les pratiques écrites *individuelles* de l'université et les pratiques écrites *collectives* et *collaboratives* du domaine professionnel (RUSSEL, 2012 : 29). Pourtant, le lycée est supposé préparer à l'université et celle-ci devrait être, à son tour, une voie d'accès à l'insertion professionnelle, particulièrement lorsqu'il s'agit d'une formation à orientation professionnelle comme c'est le cas pour la FDM.

Il faut préciser aussi que, dans la FDM, il n'existe pas de cours de communication ou d'expression écrite en soi : le cours est assuré en français par des professeurs spécialistes du domaine médical et des professeurs externes issus d'autres disciplines (comme la biologie par exemple) et les étudiants sont amenés à prendre des notes ou à accéder aux contenus du cours grâce aux syllabus et à une plateforme numérique. Les pratiques écrites consistent plutôt à un apprentissage de la terminologie médicale et à la maîtrise des genres de la discipline qu'à un apprentissage *euristique* de la langue française ou de l'écriture en général. N'assiste-t-on pas à ce que M.-C. POLLET (2001) nomme la *dérive techniciste*, qui consiste en un apprentissage technique, au détriment de l'apprentissage de compétences linguistiques ou scripturales plus larges ?

Outre l'existence d'une discontinuité, au niveau des écrits et des genres d'écrits, depuis le secondaire jusqu'au contexte professionnel, en allant par le supérieur, la FDM présente une complexité, d'un point de vue didactique, en ce qui concerne les pratiques, étant donné qu'elle articule une triple visée : universitaire, professionnalisante et professionnelle.

Pour approcher ce contexte, il a été décidé de partir des pratiques scripturales des étudiants de la discipline « séméiologie médicale » – une des composantes de la formation disciplinaire médicale – pour essayer de comprendre en quoi les genres sollicités par les étudiants – au niveau de l'université ou dans le milieu hospitalier – pourraient faciliter ou non l'écriture dans la formation disciplinaire médicale.

En effet, le domaine médical semble emblématique de cet objectif dans la mesure où c'est un contexte où subsiste une multitude de genres d'écrits pratiqués et parce que les études en médecine peuvent donner une image sur ce qui se passe dans une formation disciplinaire à orientation professionnalisante et professionnelle, les études associant à la fois une formation théorique universitaire et une formation pratique professionnelle dont chacune à ses propres spécificités. Ces deux caractéristiques font que le fonctionnement du système disciplinaire médical pose des questions intéressant les didacticiens et les linguistes qui peuvent le décrire et proposer des pistes de réflexion voire d'amélioration.

Dans cette perspective, la question didactique qui se pose donc est double : elle concerne les compétences des étudiants en matière d'écrit et la nature des genres d'écrits *prescrits* par les directives disciplinaires ou *construits* voire *élaborés* par les étudiants pour écrire dans leur discipline.

Cela dit, les pratiques étudiantes dans cette discipline se caractérisent par une multitude et une variété de manières de faire, de pratiques écrites, de formes scripturales et de genres d'écrits pour écrire dans cette formation. Les étudiants devraient donc maîtriser le savoir médical ainsi que les genres d'écrits présents dans la formation pour être évalués par écrit par la suite (dimension universitaire de la formation). Les étudiants sont censés développer des compétences et des performances littéraciées en français, qu'il s'agisse du français médical ou du français non spécialisé, mais aussi écrire dans des genres d'écrits qu'ils apprennent. Cela pose la question des genres d'écrits : est-ce que les pratiques, précisément les genres utilisés dans le cursus universitaire sont en adéquation avec ceux présents dans le domaine professionnel ?

En d'autres mots, lors des stages effectués à partir de la troisième année, les étudiants doivent rédiger un écrit qui s'appelle *note de stage* ou *note*

*d'observation du patient*⁹ pour le soumettre au professeur afin qu'il soit évalué en vue de valider un des modules de la formation : ces genres d'écrits sont-ils présents dans le domaine professionnel ?

Il semble que ce ne soit pas le cas, car il s'agit de genres à visée évaluative et non pas destinés à initier les étudiants à ce qu'ils pourraient rencontrer dans leur future vie de médecins. Cela nous permet de nous interroger, d'abord, sur la dimension *euristique* de l'écrit dans les disciplines (*WID*) et sur les genres d'écrits à enseigner et à faire apprendre et leur articulation à la triple dimension de la formation scientifique médicale : universitaire, professionnalisante (par rapport aux stages) et professionnelle (en relation avec le contexte où ils vont mettre en pratique leur(s) savoir(s), leur savoir-faire, leur(s) performance(s) et le(s) genre(s) d'écrit). Par voie de conséquence, la logique des littéracies universitaires est intéressante dans ce sens dans la mesure où elle se focalise sur la prise en compte des performances des étudiants en situation au lieu de penser leurs pratiques en termes de déficit et de lacunes (DELCAMBRE & LAHANIER-REUTER, 2010) mais aussi sur la compréhension des facteurs qui étaient à l'origine du comportement scriptural et du *dysfonctionnement*. Dans la même lignée de pensée, nous avons convoqué le concept de « genre » en vue d'engager une réflexion autour de la continuité ou de la discontinuité existante entre les genres utilisés dans le cursus universitaire et dans le contexte professionnel dans cette formation scientifique à orientation professionnelle. Autrement dit, il s'agissait de considérer le *genre disciplinaire* comme ressource pour analyser les pratiques scripturales, discuter le fonctionnement et le dysfonctionnement – produit par les étudiants ou au niveau du système disciplinaire – et s'approprier une performance. Cette opération est de nature à nous donner les moyens pour nous interroger sur comment se fabriquent les genres d'écrits et

⁹ Les « notes d'observation » hors université servent à rédiger une « note de stage » et un rapport de stage par la suite.

comment les pratiques sont disciplinées, analysées et évaluées dans ce domaine d'étude. Une approche, s'inspirant du champ de recherche, « *composition theory* » qui « se donne l'objectif d'analyser, de comprendre, de théoriser et de mieux enseigner cet écrit » (DONAHUE, 2004 : 95), qui permettrait aux littéracies universitaires de prendre en charge les contenus, les stratégies d'apprentissage et l'étiologie du comportement scriptural des scripteurs dans une formation scientifique à trois facettes évoquées plus haut.

2. Esquisse du fonctionnement en termes de régularités scripturales et de genres et formes d'écrits

Afin d'étayer les intérêts que présente la notion de « genre » en didactiques, nous présenterons succinctement quelques exemples de certains genres d'écrits sollicités dans le but de savoir comment se comportaient les étudiants avec ce qui leur était demandé, avec ce qu'ils pensent devoir faire et comment le faire mais aussi d'identifier des éléments qui pourraient nous renseigner sur les logiques qui expliquent leur comportement scriptural. Pour ce faire, il a été décidé de partir de la « fiche de données » ci-dessous comme outil méthodologique de collecte de données pour atteindre l'objectif visé.

Fiche de données

Délégation	N°
Direction	Province
Hôpital	Prefecture
Identification :	
Nom	Prénom
Nom marital	
☒ Etat matrimonial : ☐ Marié(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Célibataire ☒ Veu(x)	
Entrée	
Date d'entrée :/...../.....	Heure d'entrée : H Date incidence :/...../..... Durée : jours
Motifs d'hospitalisation :	
Pathologie et antécédents médicaux du patient/e :	
☐ Contraception hormonale : ☐ Oui ☐ Non Ménopause : ☐ Oui ☐ Non ☐ Antécédents chirurgicaux : ☐ Oui ☐ Non Si oui, précisez :	
☐ Antécédents médicaux : ☐ Cardiopathie ☐ Artériopathie ☐ Asthme ☐ Néphropathie ☐ Autres : ☐ Allergies : ☐ Asthme ☐ Alimentaire ☐ Médicamenteuse ☐ Autres Si oui, précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir :	

[illegible]

Positif(+) = présence de la pathologie
Négatif (-) = absence de la pathologie

Consigne : Vous avez accueilli une patiente âgée de 49 ans, hospitalisée pendant 6 jours parce qu'elle se plaignait de maux divers. Faites un tableau clinique, avec description et commentaire, en donnant les informations suivantes : identification, motif d'hospitalisation, pathologie, anomalie urinaire, cardiaque et respiratoire, traitement, tension, taux de cholestérol, etc.

La fiche de données nous a permis de recueillir des écrits exploitables riches en matières de façon d'écrire et de performances scripturales comme le démontre la fiche numéro 26 (F26) ci-après.

Il s'agit de Madame HAFKA, âgée de 49 ans d'origine algérienne, originaire de Tlemcen, sans couverture médicale, sans hospitalisation, patiente de soins de longue durée, se fait grand de maux divers et d'une asthénie globale.

Antécédents :

- personnels :
 - médicaux : pas de diabète, pas d'HTA, pas de tuberculose, pas de souffrance d'une cardiopathie.
 - chirurgicaux : a eu un accouchement par césarienne.
 - obstétricaux : a accouché par césarienne (une seule fois).
- c'est une femme ménopausée.

Fam. P. : Rien à signaler.

Résumé de la maladie : début de la symptomatologie active à environ 6 jours par l'installation brutale d'une asthénie et de maux divers accompagnés d'une fièvre plus ou moins intense et de battements cardiaques violents. Le patient a été admis dans un service de soins pour un état général de cardiopathie dont l'origine est inconnue.

Examen physique : la patiente est consciente, bien orientée dans le temps et dans l'espace, signe de la pancarte.

Température : 38°. Fréquence cardiaque : 116 bat/min. Poids : 50 Kg.

La fièvre est bilatérale (entre 37,5°C et 38°C).

un rythme cardiaque irrégulier.

Analyse urinaire : pas d'hématurie, pas de protéinurie.

Rythme respiratoire : normal, pas de dyspnée, et pindolone, n. inspiration.

Il s'agit de Madame HAFKA, âgée de 47 ans, hospitalisée depuis le 05/09/2014 pour des maux divers, l'examen clinique a révélé une fièvre plus ou moins intense, avec un rythme cardiaque irrégulier et des battements cardiaques accélérés, voir qu'elle souffrait déjà d'une cardiopathie tout cela nous conduit vers une cardiopathie.

Résumé de l'état général :

- Expression inopprimable de l'asthénie.
- Recours à la médication et à la coordination.
- Confusion dans le système des accents (grave au début).
- Usage de médicaments (non + ad.).
- Problème d'accord du genre.
- Absence de la particularité des négatives.
- Voc. inéluctable.

Orthographe :

- consonnes dans le sys. descendants (descendants sont tous graves).
- Grammaire :
- respect de l'accord dans la phrase.
- partie (elle a été du).
- partie de la particularité de la section (marche d'économie de langue).

2.1. Au sujet du fonctionnement des étudiants

Nous nous contenterons de lister certains comportements discursifs qui ont servi de base à la réflexion menée. En effet, certaines dimensions intéressantes à retenir des résultats obtenus. Les résultats s'articuleront principalement autour du fonctionnement (ce que les étudiants savent faire).

De tous les résultats analysés, nous retiendrons quelques faits afin de les questionner dans une perspective didactique. Nous avons constaté :

- le recours à des genres relevant de la formation disciplinaire médicale (la note de stage et la note d'observation clinique) ;
- l'usage des genres interdisciplinaires (transversaux). C'est-à-dire qu'ils appartiennent à la formation médicale comme ils pourraient appartenir à d'autres formations ou disciplines comme la prise de notes, les tirets, la forme libre caractérisée par la linéarité, etc.

- Les écrits des étudiants, selon le lexique utilisé, sont jugés représentatifs de leur formation disciplinaire et d'autres écrits qui se caractérisent par une forme libre d'écriture définie par la linéarité, comme dans les dissertations et dans le compte-rendu.
- le phénomène de la linéarité ou de la forme libre d'écriture se manifeste dans l'usage des connecteurs représentent un autre élément qui contribue à la structuration de leurs écrits en marquant une relation sémantique et textuelle entre les propositions ou entre les séquences qui les composent. Nous avons remarqué que la majorité des écrits est constituée d'un ensemble de phrases enchainées dont l'une identifie l'autre à travers l'anaphore et la cataphore qu'elles soient nominale ou pronominale ;
- certains étudiants rédigent des paragraphes qui ne sont pas liés par un lien de transition. Des fois, ils passent directement d'un paragraphe à l'autre d'autres fois, ils font appel aux adjectifs démonstratifs ou à des connecteurs au début du paragraphe qui suit ;
- les sujets pratiquent des opérations de réduction à tous les niveaux. Au niveau textuel, ils segmentent le texte en plusieurs séquences avec omission des connecteurs ; si, au niveau syntaxique, ils éliminent les répétitions et ont tendance à effacer les mots grammaticaux et les verbes modaux en gardant les substantifs, au niveau lexical, ils réduisent les mots à l'aide des différents procédés d'abréviation (apocope, ellipse, etc.).

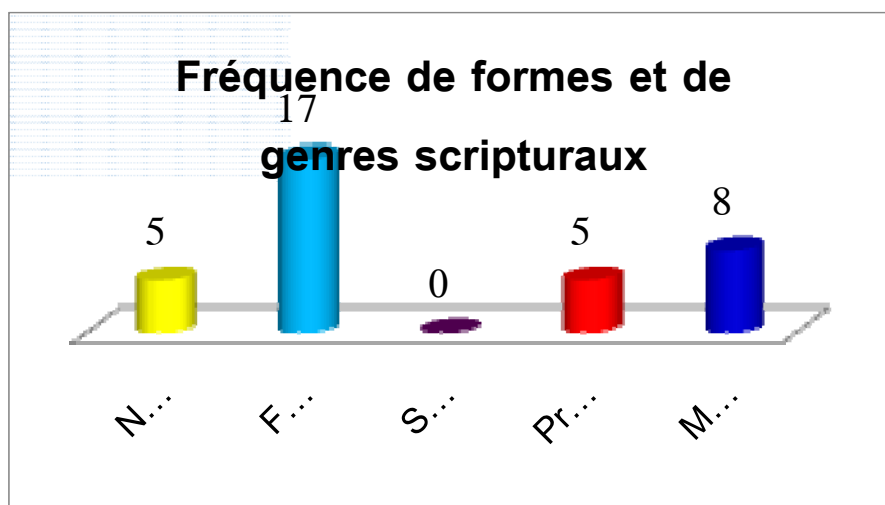
Au bout de ces énumérations, nous avons abouti à une conclusion probable selon laquelle, dans les pratiques scripturales des étudiants de la formation disciplinaire médicale, les scripteurs combinent l'usage du français médical et la structuration de l'information à travers des genres d'écrits. À travers ces deux éléments régulateurs, ils développent apparemment des stratégies individuelles misent en place pour écrire

dans cette formation où ils utilisent des genres disciplinaires la « note de stage » ou la « note/fiche d'observation » où ils usent des abréviations, des chiffres, des signes et des flèches pour structurer, pour conclure ou pour expliquer. Alors que certains parmi eux n'utilisent aucun connecteur mais segmentent leurs écrits. Leurs pratiques scripturales témoignent, d'une part, d'un savoir-faire et d'une performance à donner du sens à leur écrit en se basant sur un genre ou sur d'autres genres d'écrits. D'autre part, les pratiques attestent d'une élasticité générique (par rapport au genre). En conséquence, la question du *transfert* est présente.

2.2. *Le genre comme stratégie pour écrire*

Nous avons émis l'hypothèse que les genres de la formation disciplinaire médicale sont un repère pour les étudiants qui adoptent la forme appropriée à la consigne. Dit autrement, ces rédacteurs utilisaient des genres d'écrits ou mélangeaient des genres, qui relèvent ou non du domaine médical, dans le but de réaliser la tâche qui leur était conférée, à l'inverse des étudiants qui n'ont éprouvé aucune difficulté à écrire dans la forme libre (FL) caractérisée par la linéarité.

D'après les statistiques par secteurs, les étudiants ont eu recours à certains genres ou formes pour répondre à la consigne. En effet, l'analyse des fiches a permis de dégager quatre types de genres scripturaux des cinq mentionnés.



Au regard des statistiques, certains étudiants ont adopté une approche de la tâche, soit en faisant ce qu'ils savent faire, soit en suivant strictement la consigne étant donné que celle-ci sollicitait de la description et de l'argumentation. Les étudiants en question se sont emparés probablement des genres (note de stage, forme libre, prise de notes – tirets –) ou des formes (mélange entre les genres cités) pour répondre à la consigne au lieu de construire un point de vue sur le sujet et d'argumenter. À l'exception de ceux qui ont rédigé dans la linéarité, certains sujets ont simplement exposé une série d'informations relatives à la patiente avec des *passages segmentés*. L'exposition a été effectuée par des tirets.

Un simple coup d'œil sur les statistiques issues de leurs écrits réalisés montre que 5/33 étudiants ont recours à la NS pour rédiger. Ce genre a vocation à porter trace des activités effectuées en milieu de stage. Par contre, nous remarquons une dominance d'usage de la FL qui comprend 17/33 fiches. Cette forme représente plus que la moitié des genres produits par les étudiants. 17 fiches est un chiffre écrasant par rapport à l'usage d'une disposition sous forme de PN qui est estimé à 5/33 fiches des formes et des genres utilisés.

D'autres façons de faire ou d'autres formes de rédaction apparaissent, et ce, par l'intermédiaire de mélange des genres. Cela se manifeste à travers la fusion de deux ou de trois dispositions scripturales, à savoir le couple forme libre et note de stage, le couple forme linéaire et tirets ou encore le mélange des trois formes/genres. Ce mélange est de l'ordre de 8/33. Ce qui est intéressant dans ces mélanges, c'est qu'ils ont comme point commun la FL dans quelques passages. Celle-ci représente un aspect fondamental de leurs pratiques scripturales dans la mesure où elle traduit la quantité et la qualité des informations fournies par les étudiants pour tenir compte de l'état progressif de la patiente.

Le mélange des genres a donné naissance à de nouvelles formes qui articulent deux à trois genres. Cette conduite pourrait être le signe, soit

de la maîtrise de cette pratique et de l'habilité à passer d'un genre à un autre dans un même écrit (élasticité scripturale), soit de la difficulté à écrire dans un seul genre et à s'y positionner, soit de l'incompréhension de la consigne. Une quatrième possibilité s'impose, celle d'une conduite consciente pour appliquer une forme à un contenu. En effet, nous pensons que le scripteur, pour écrire dans la discipline « séméiologie médicale », a choisi de passer par un genre pour donner un sens et une forme à son écrit.

Par conséquent, ce que nous avons retenu en ce qui concerne les genres d'écrits, c'est que dans certains comportements scripturaux, notamment la *prise de note*, la *note d'observation*/ la *note de stage*, les étudiants font usage des abréviations, des chiffres et des signes, du français spécialisé. Nous pensons que leurs pratiques scripturales témoignent d'une façon de faire et attestent d'une maîtrise d'autres genres d'écrits voire d'une élasticité d'usage des genres, symbolisée par l'interaction avec d'autres textes, à savoir les notes de stage à titre d'exemple. Le « transfert » et la « transposition » sont ainsi évoqués dans la mesure où certains scripteurs convoquent le genre disciplinaire ou d'autres genres pour effectuer la tâche demandée.

Pour ce qui est des régularités scripturales, l'analyse des fiches a montré des différences de performances concernant la longueur des textes produits, les formes et les genres d'écrits.

En effet, dans nombre d'écrits d'étudiants, nous avons observé des procédés d'écriture et des genres d'écrits fréquemment utilisés. Pour ce qui est des procédés, il s'agit de l'écriture par le biais de segmentation, avec des passages fragmentés soit par l'usage des tirets soit par l'adoption d'une forme libre d'écriture. De plus, le recours à certaines pratiques, qui peuvent relever du français médical ou de l'usage du français non spécialisé, a été noté chez les sujets.

Généralement, la plupart des étudiants ont tenté de faire ce qui leur a été demandé en respectant la consigne, rédigeant des commentaires et

même prescrivant des examens complémentaires à faire. Cependant, chacun a mobilisé une façon de faire. Il s'agissait de suivre strictement la consigne, recommandant la linéarité, ou de chercher des alternatives. Celles-ci étaient perçues dans leur capacité à recourir à des genres de leur formation disciplinaire pour effectuer la tâche demandée. Nous supposons, par ces alternatives, que les étudiants, mobilisant des façons de faire, voulaient accomplir la tâche et atteindre l'objectif sans se préoccuper de la manière grâce à laquelle ils y sont parvenus.

Par voie de conséquence, nous avons interprété le savoir-écrire des étudiants comme suit : ils mobilisent, peut être, un répertoire de ressources alternatives qui leur permettent d'adapter leur conduite aux différents cas de figures qui peuvent se présenter dans le but de s'y prendre d'une manière autre que celle dictée par les directives disciplinaires. Parmi les alternatives choisies par les scripteurs, le passage d'un contenu disciplinaire pour donner une forme ou un genre à leur écrit ou le contraire ou même des deux pour rédiger. Toutefois, le fait de passer par un contenu disciplinaire pour écrire dans un genre relevant ou non de la FDM mérite un moment de réflexion. Ce type de pratiques peut être un indice ou un élément pour rajuster des genres aux pratiques étudiantes ou le contraire. Cependant, ce qui pourrait nuire à cette réalité, c'est l'évaluation ou le jugement professoral qui déciderait si le savoir-faire serait analysé ou évalué en tant qu'il est régi par la *matrice disciplinaire* ou non. Par cette expression, nous renvoyons, avec A. MAINGAIN et B. DUFOUR (2002 : 41), « au principe d'intelligibilité d'une discipline », c'est-à-dire « à son principe organisateur et à l'ensemble de ses présupposés théoriques, pratiques et idéologiques ».

Le fait de décrire le comportement discursif des étudiants en ce qui concerne les genres est de tenter de comprendre et d'appréhender leur fonctionnement en termes de facilités et de difficultés et d'essayer d'identifier quelques éléments qui surgissent par l'usage de tel ou tel

genre. À ce sujet, F. ENGLISH affirme que les genres peuvent être utilisés pour permettre aux étudiants d'explorer leur champ de pensée disciplinaire dans la mesure où ils seraient utilisés comme *ressource pédagogique* et non comme *objectif pédagogique* (2012 : 179).

Pour récapituler, les étudiants ont eu recours aux genres *établis* par le système disciplinaire ou à d'autres genres, pas spécifiquement médicaux, pour accomplir la tâche et donc manifester une performance scripturale. Puisque nous avons une petite idée de leurs manières de faire, nous pouvons maintenant poser un questionnement : quels seraient les genres à adopter pour motiver l'écriture ? Si nous posons cette question, c'est parce que nous avons remarqué que certains genres comme la « note de stage » ou la « forme libre » favorisaient l'écriture et ont conduit à découvrir davantage la façon dont les étudiants écrivent. Aussi, certains scripteurs reproduisaient les genres par simple imprégnation du modèle établi par la formation disciplinaire (suivre les modalités d'organisation d'une note de stage par exemple) et ils ne manifestaient aucune difficulté à écrire dans le français médical à travers le genre choisi. Tout cela pour dire, que le *genre* est un élément important qui pourrait être pris en compte pour enseigner des genres précis et atteindre une performance scripturale car, comme nous l'avons signalé plus haut, certains genres ont motivé l'écriture dans le français médical.

3. Le genre comme ressource pour analyser les pratiques dans la formation disciplinaire médicale

L'analyse des écrits d'étudiants se révèle intéressante pour le prolongement didactique qu'elle suggère. En effet, il n'existerait pas une solution absolue mais il serait intéressant de partir de leur pratique pour penser des rajustements et une intervention didactique. La question du *genre* est par conséquent centrale pour penser une intervention didactique. De ce fait, si nous avons accordé un intérêt particulier au genre, c'est parce que nous pensons qu'il est un indice en vue d'orienter la réflexion pour suggérer quelques propositions ou un calibrage

didactique. Le terme de « calibrage didactique » avancé est à entendre comme les pratiques et les genres d'écrits à analyser et à mettre en œuvre qui soient en harmonie avec les performances des étudiants.

3.1. *Les pratiques disciplinaires : quelle relation ente les pratiques universitaires et les pratiques professionnelles : s'agit-il d'une discontinuité ou d'une continuité ?*

Selon C. DONAHUE (2010 : 43-44), il existe à l'université une relation complexe entre écrit universitaire, savoirs et savoir-faire disciplinaires. Une telle problématique nous intéresse, dans la mesure où elle concerne au premier degré des étudiants inscrits dans des formations scientifiques spécialisées à orientation professionnelle, comme c'est le cas des études en médecine – où il existe une hétérogénéité entre les pratiques écrites et les genres d'écrits à l'université et dans le contexte professionnel. En d'autres mots, dans la FDM, il existe dans cet espace une multiplicité de pratiques et de genres d'écrits disciplinaires liés à des objectifs de connaissances disciplinaires à visée professionnelle.

Les propos de C. DONAHUE sont perceptibles dans la FDM. En fait, apprendre, dans le domaine médical, ce n'est pas seulement le fait d'acquérir des savoirs et des genres d'écrits qui compte, mais aussi avoir les compétences professionnelles à mettre en œuvre, de manière rationnelle, les savoirs nécessaires à l'exercice de la profession médicale. Or ce qui est frappant dans la FDM c'est la question de la subsistance d'un prolongement ou d'une discordance entre les pratiques écrites en termes de genres dans le cursus universitaire, ce que nous avons désigné comme *genres prescrits* (BOUILLON, 2007), et le monde professionnel, que nous avons défini comme *genres pratiqués*.

Le lien, tissé ou non, entre les trois statuts voire vocations de la formation (universitaire, professionnalisante et/ou professionnelle) nous amène à nous interroger sur les genres à enseigner dans le cadre de cette formation. Nous posons, pour rappel, que les écrits et les genres appris,

produits et évalués lors du cursus universitaire ne sont pas, forcément, fréquentés dans le cursus professionnel.

Ce postulat permet de réfléchir aux écrits favorisant les genres pendant la formation et qui ont pour fonction de préparer les étudiants à entrer dans le monde professionnel avec des performances et des savoir-faire bien déterminés. À cet effet, dans une perspective d'apprentissage du savoir disciplinaire, il est possible que le français médical soit acquis par le biais d'une réflexion sur les genres prescrits et pratiqués pour en tirer des genres et des contenus à enseigner. C'est-à-dire, faire appel à des ressources comme le « genre » pour s'approprier le savoir médical mais aussi pour *apprendre à écrire* et *écrire pour apprendre*. De cette façon, l'étudiant serait censé s'approprier à la fois le français médical, qui est un corps de savoirs et de savoir-faire académiques et professionnel que l'étudiant en médecine devrait s'approprier pour soi et pour un jugement professoral, mais aussi le mémoriser, le faire circuler et l'employer dans différentes situations et dans différents contextes, et ce, grâce aux genres.

En effet, l'idée évoquée ci-dessus pourrait être une préparation à la professionnalisation mais également permettrait d'acquérir des compétences et des performances scripturales grâce aux genres. Donc, les activités qui mettent en relief le français médical et les genres à enseigner devraient aller dans ce sens afin d'alterner les pratiques universitaires et celles du contexte professionnel. Par conséquent, l'apprentissage serait inscrit dans une logique d'« *apprentissage intentionnel* » situé et non pas d'un « *apprentissage non voulu* » ou d'un « *apprentissage incident* » (HASSAN, 2011:146).

Il importe de dire que nous ne sommes pas en train de plaider pour une rupture avec les pratiques traditionnelles ni de dire que le genre articulant la dimension universitaire/académique et professionnelle serait un moyen efficace d'aider les étudiants à s'approprier le français médical ou à s'acculturer une performance rédactionnelle, mais nous pensons,

seulement, qu'il serait possible de parvenir à des éléments susceptibles d'aider à mieux comprendre comment les étudiants apprennent de manière efficiente, comment ils construisent des performances mais aussi comment ils les mettraient en pratique dans le monde professionnel. Pour atteindre cet objectif, le point de départ serait avant tout d'approfondir la démarche d'analyse des pratiques scripturales concernant les performances et les genres d'écrits pour arriver à un inventaire des compétences attendues par la formation médicale, des performances et des besoins prévus pour le contexte professionnel. Celui-ci serait examiné de près dans le but de cibler et évaluer les performances professionnelles et scripturales des étudiants.

Or le fait d'évoquer l'évaluation dénote une visée universitaire des pratiques écrites car l'écrit à l'université est une action *individuelle* contrairement au domaine professionnel où elle semble *collective* et *collaborative* (RUSSELL, 2012 : 29):

Dans les contextes professionnels, l'acte d'écrire est essentiellement collective, collaborative, et conduit à un produit ou un service. À l'opposé, dans le contexte universitaire, l'acte d'écrire est essentiellement individuel, en vue d'une évaluation et d'une note.

Toutefois, il semble que le genre présent dans le contexte universitaire médical a une seule fonction, qui semble individuelle : il s'agit de l'obtention d'une note dans une perspective évaluative. Or, le genre professionnel étant, dans la formation disciplinaire médicale, de nature utilitaire et communicationnelle, son objectif est d'accomplir une action langagière collective et collaborative notamment pour informer le patient, le personnel de l'hôpital ou le spécialiste (résultats d'analyse, fiche de suivi médical, etc.) ; ensuite préciser la pathologie et les symptômes et finalement, prescrire des médicaments et/ou des examens complémentaires à l'aide d'une ordonnance qui varie selon la pathologie.

De ce point de vue, l'écrit et les genres d'écrits existant dans un contexte universitaire divergent de ceux qui se trouvent dans un contexte professionnel. D'ailleurs T. LILLIS et L. RAI (2012 : 68) en mentionnant qu'« il existe des différences entre le monde universitaire et le monde professionnel, en termes de types de textes et de pratiques qu'ils façonnent. Le degré d'adéquation des types d'écrits enseignés à l'université au monde du travail est variable... ».

Citons encore T. LILLIS et L. RAI (2012 : 52),

en travail social, les cours dispensés à l'université, tout comme d'autres cours professionnalisants, doivent satisfaire à deux types d'exigences : celles des pratiques et valeurs du monde universitaire et celles des pratiques professionnelles et des valeurs du monde du travail. Au carrefour de ces deux domaines, se rencontrent les exigences en matière d'écriture- spécifiques à chacun d'entre eux.

D. R. RUSSELL (2012) met en avant la notion de *genre* pour penser les pratiques d'écriture en lien avec les contextes et les activités spécifiques. Il insiste sur le rôle de l'écriture dans la transition entre l'université et les milieux professionnels puisque l'écriture a une place capitale au sein de l'université de manière générale et une position particulièrement complexe dans les formations à orientation professionnelle (LILLIS & RAI 2012 : 52). D'ailleurs, D. R. RUSSELL souligne la volonté gouvernementale d'inciter les universités à former des citoyens qualifiés dans des métiers spécifiques et donc assurer l'employabilité. Une employabilité qui devrait être, à notre sens, assurée par une continuité de pratiques, c'est-à-dire, par des genres d'écrits étudiés dans un contexte universitaire et rencontrés dans un contexte professionnel.

Du fait, il serait donc intéressant de nous interroger sur les ressources et les outils qui pourraient aider à (re)penser les pratiques en termes de tâches, d'activités et de ressources. Dans cette mesure, D. R. RUSSEL

(2012 : 29) estime que pour effectuer la transition et faire la différence entre les pratiques universitaires et les pratiques professionnelles, les étudiants ont besoin de ressentir les composantes du contexte où ils vont évoluer – ce qu’il nomme l’« *action sociale* ». Il ajoute que « pour comprendre les genres des professionnels ou les genres d’étudiants, il est nécessaire de comprendre l’activité dans chaque domaine : les méthodes, les pratiques, les circuits de communication » (RUSSELL, 2012 : 25).

Cependant, que ce soit le genre à l’université ou le genre professionnel, on peut le considérer comme une *action sociale*, selon les termes de D. R. RUSSELL, dans la mesure où il est l’indice d’un contrat (didactique) entre le professeur et l’étudiant ou d’un contrat entre le patient, le personnel de l’organisme de santé et les spécialistes du domaine.

Une question didactique est de savoir comment prendre en considération les caractéristiques et les visées évaluative individuelle ou fonctionnelle, collective et collaborative (RUSSELL, 2012) de chaque genre pour penser l’enseignement de l’écrit : quel genre d’écrit conviendrait le mieux à une formation à la fois universitaire, professionnelle et professionnalisante ?

Dans la même lancée, ce contraste entre les pratiques professionnelles et les pratiques universitaires soulève une question didactique : Y. REUTER (2013 : 159-161) s’est interrogé sur le fonctionnement de l’enseignement et les apprentissages dans une discipline donnée et a mis l’accent, à travers certaines recherches, sur le fonctionnement et le dysfonctionnement des situations didactiques pour montrer en quoi les genres sollicités, qu’ils soient *prescrits* ou *construits*, peuvent rendre difficile ou faciles les activités. En posant que les étudiants adoptent des pratiques rédactionnelles par analogie à un genre déjà utilisé ou hérité ou transposé, il a pointé du doigt les difficultés liées à la nouveauté des genres proposés à l’entrée dans une culture disciplinaire et à des transferts inappropriés.

Illustrons cela par un aspect issu de notre enquête. Rappelons que, dans le cadre de notre recherche, il a été demandé aux étudiants de rédiger un écrit à partir d'une « fiche » élaborée à partir de genres d'écrits qui relèvent de la pratique médicale. Mais cette dernière comprenait une consigne comme celles que nous voyons dans la pratique scolaire, ce qui n'a pas été sans conséquence, semble-t-il. En effet, les résultats ont fait apparaître que les étudiants qui ont accompli la tâche, pour écrire dans un genre professionnel encore peu familier, ont souvent suivi des conventions de genres disciplinaires qu'ils connaissaient, comme la *note de stage* ou la *note d'observation*, où ils produisent des écrits basés principalement sur la terminologie médicale.

3.2. *Rapport entre les genres d'écrits, la finalité de l'enseignement/apprentissage et l'insertion professionnelle*

La finalité intrinsèque de la formation disciplinaire médicale est l'obtention d'un diplôme susceptible d'aider les étudiants à l'employabilité. Il est possible que certaines pratiques ne soient pas en corrélation avec la visée de la formation médicale. Cela dit, nous stipulons encore une fois que les genres utilisés dans le cursus universitaire ne remplissent pas totalement ce rôle étant donné qu'ils ne seront pas rencontrés lors de l'exercice de l'activité professionnelle. Sans que cela n'apparaisse comme une évidence, nous pensons que les genres utilisés ne sont pas basés sur le souci de favoriser l'apprentissage des genres mais sur la transmission d'une information, d'un savoir et d'être évalué sur le contenu et non pas sur l'appropriation des genres disciplinaires. Ceux-ci tiennent une place importante puisqu'ils pourraient articuler le savoir médical et les genres utilisés dans le cursus universitaire et le monde professionnel. En effet, l'enseignement/apprentissage dans cette formation s'inscrit alors dans une visée de transmission et d'exposition et non pas dans celle de l'apprentissage *euristique* ou de l'acquisition d'une conscience et d'une posture disciplinaire et linguistique.

Dit autrement, les cours sont davantage centrés sur les savoirs à transmettre que sur la façon dont les étudiants puissent s'approprier ces savoirs et ces genres. Cependant, le contenu (savoir) ne se forme pas de manière isolée mais en relation avec d'autres paramètres en l'occurrence avec lesquels il forme un écrit (genre) qui obéit ou non à la jurisprudence disciplinaire¹⁰. Ce terme est à entendre comme une matrice qui régit et conditionne les pratiques, les genres d'écrits au sein d'une formation ou d'une discipline donnée.

C'est dans cet esprit-là que nous avons soumis à la discussion la notion de « genre » pour, d'abord, penser les pratiques d'enseignement/apprentissage dans le domaine médical ; ensuite pour montrer que les pratiques permettent, par leur complexité, de montrer les limites des contenus disciplinaires ou encore pour montrer que le système disciplinaire nie la complexité de la pratique et les difficultés objectives de l'enseignement et de l'apprentissage.

Mais le fait de proposer des pistes de réflexion et des formes d'aide (déterminer des genres à enseigner et à apprendre) ne suffit pas : encore faut-il qu'ils soient adéquats au monde du travail. Cela est particulièrement crucial pour la FDM réunissant la formation universitaire ou académique, la formation professionnalisante (grâce au stage en milieu hospitalier) et professionnelle après l'obtention du diplôme. Cela veut dire, qu'il serait intéressant de songer à des genres que les étudiants pourraient rencontrer après la formation. En effet, nous partons du postulat que chaque formation ou discipline active et façonne des genres et des écrits spécifiques pour enseigner et apprendre, comme le dit I. DELCAMBRE (2007 : 34) : « Les pratiques et les situations d'enseignement/apprentissage produisent et actualisent des

¹⁰ L'emploi de « jurisprudence » renvoie tendanciellement au domaine juridique. Nous l'avons associé à l'adjectif « disciplinaire » pour désigner les exigences et les contraintes de la formation ou de la discipline qui conditionnent et façonnent les pratiques des étudiants.

genres de discours [...] les genres de discours instituent des pratiques et définissent des situations ».

Mais la question est de savoir si les genres *établis* par la formation ont pour objectif le respect du système disciplinaire en termes de pratiques et d'évaluation ou s'intéressent à l'étudiant en lui enseignant l'apprentissage des genres qui pourraient lui être utiles lors et en dehors de la formation. Dans une perspective didactique, les propos de J.-F. DE PIETRO et B. SCHNEUWLY (2003 :49) viennent expliciter ce point en affirmant que :

Dans le contexte actuel de professionnalisation et de spécialisation, il serait intéressant que la didactique fasse le point, en quelque sorte, des genres qui seraient nécessaires, possibles ou pertinents dans le cadre scolaire, que ceux-ci existent déjà, à des degrés de modélisation variables, à l'école ou hors l'école.

La FDM, ayant une triple visée, est intéressante dans ce domaine puisqu'elle permet de questionner les rapports que les genres d'écrits entretiennent avec les genres étudiés lors de la formation et les genres à rencontrer dans le contexte professionnel. De ce fait, il serait intéressant de réfléchir à la possibilité de travailler sur et avec des genres qui n'ont pas comme seul but d'évaluer pour attribuer une note (REY, 2016) mais plutôt sur et avec des genres qui ont une visée professionnelle.

Il semblerait pertinent d'amorcer des réflexions autour de la possibilité de former les étudiants à des genres susceptibles de les aider à acquérir des compétences et des performances scripturales, à s'approprier une *conscience disciplinaire* (REUTER, 2006) mais aussi à les initier aux genres d'écrits qui pourraient les intégrer dans le monde professionnel. Pour réunir théorie et pratique, nous avons proposé l'idée, dans le cadre de la thèse sans volonté de prescrire, de former les étudiants à s'approprier le savoir médical en se basant sur des genres comme *l'ordonnance* ou *la fiche de suivi médical* par exemple, notamment dans

la conjoncture actuelle où les liens se tissent entre la formation universitaire et l'employabilité.

Comme l'affirme M.-C. POLLET (2001 : 30), « il est indispensable de les former à la lecture et à l'écriture des divers genres qui les concernent. ». Il s'agit donc de développer chez l'étudiant cette faculté de construction du statut, des formes ou des fonctions de leurs écrits, ce que M.-C. POLLET (2001 : 32) appelle l'« *habitus discursif* ».

3.3. *Quels genres pour quel contexte, pour quelles compétences et performances ?*

Il n'est pas surprenant de dire qu'il n'y a pas de genre sans contenu mais non plus de contenu sans genre. En effet, nous avons vu que parmi les productions scripturales des 33 étudiants, nous avons dégagé des fiches où les scripteurs trouvent de la facilité à attribuer un contenu à un genre tandis que d'autres modélisent des genres en se basant sur le français médical. Cependant, ce sont la situation et le contexte qui combinent les deux.

Nous avons identifié, dans le cadre de l'étude, des fiches où les scripteurs utilisent le genre « note d'observation », qui tient compte des observations des patients en milieux de stage, pour écrire dans le français médical et donc pour répondre à la consigne. Cela sous-entend, que le contexte où ils évoluent ou qu'ils fréquentent a agi sur leurs pratiques. Or, ce qui est problématique, c'est que le contexte pourrait présenter une ambiguïté à l'encontre de la visée de la formation, des performances à produire et des compétences attendues par le système disciplinaire et par la *matrice disciplinaire*. Dit sous une autre forme, c'est le contexte qui détermine quel genre pour quel contenu ou le contraire. De ce fait, c'est à ce point qu'il faut situer les apprentissages en nous posant la question suivante : sur quels genres s'appuyer pour enseigner et faire apprendre ?

Nous partons du postulat que la FDM, comme toutes autres formations ou disciplines d'ailleurs, forme des modes de pensée, prescrit des

modalités d'évaluation, convoque un savoir, des genres, des façons de faire, des performances et trace des objectifs à atteindre. En effet, les genres utilisés par les étudiants, qui ont fait l'objet de l'étude, s'inscrivent nécessairement dans la formation disciplinaire médicale. Cependant, certains genres transversaux peuvent appartenir à d'autres disciplines comme pour le cas de la « forme libre » ou de la « prise de notes » caractérisée par l'usage des tirets. Mais le point commun entre les genres est l'élément catalyseur de leur écrit : français médical/ le technolecte.

F. ENGLISH (2012 : 179) affirme que le genre, comme ressource pédagogique, pourrait être une occasion de comprendre et d'appréhender le fonctionnement des étudiants en termes de facilités et de difficultés et pourrait aider à identifier quelques éléments qui surgissent par l'usage de tel ou tel genre. Dans son champ d'investigation, F. ENGLISH met en valeur le concept d'« orientation » pour faire apparaître la compréhension de l'étudiant et de sa conscience de la discipline, mais encore de son sens de l'identité et de sa capacité d'acteur. Elle déclare que le fait d'offrir aux étudiants des occasions d'écrire de façon différente, permet de développer de nouvelles perspectives et de nouvelles conceptions et de découvrir de nouvelles facettes de leurs disciplines que l'écriture conventionnelle n'autorise pas (2012 : 191) :

Plutôt que de dire « voici comment écrire un essai(ou un rapport de laboratoire ou un état de la question) » ou « vous devrez utiliser ce genre ou celui-ci », nous pourrions dire « voici ce que l'essai (etc.) vous permet de faire. »

La même conception pourrait être adoptée dans le cadre de la FDM, pour offrir aux étudiants des occasions d'écriture dans plusieurs genres qui relèvent de la formation universitaire ou du contexte professionnel. Par contre, l'obstacle qui pourrait se poser, c'est que les écrits seraient orientés vers une *dérive techniciste*. C'est-à-dire que leurs écrits

mettraient l'accent sur le savoir disciplinaire, avec exclusion de la dimension linguistique, et non pas sur la création de conditions qui favorisent les performances, le savoir-écrire des étudiants et l'apprentissage de l'écriture. À cet effet, il serait intéressant de penser une approche prescriptive et préfigurative en même temps ou alterner les deux. C'est-à-dire, réfléchir à des genres et à des activités qui, à la fois, édictent un comportement scriptural précis mais l'orientent aussi vers une certaine marge de manœuvre pour que le sujet puisse manifester son savoir-faire et son savoir-écrire.

En effet, l'implication de la didactique, en plus de celle des littéracies universitaires qui pensent les pratiques et les genres d'écrits en contexte, se rattacherait à présenter et à conceptualiser, d'un point de vue théorique et méthodologique, les outils, les concepts, les méthodes et les stratégies qui devraient permettre aux étudiants de s'approprier une posture disciplinaire et professionnelle et à travers des genres et des contenus. Selon J.-P. BRONKART (2013 : 30), « une didactique des langues (re)configurée se doit de mettre les activités d'expression (écrite et orale) au cœur de ses objectifs et de sa démarche, et de poser la centralité et la fonction structurante des genres de textes ».

En revanche, il reste encore un élément manquant, il s'agit de prendre en compte les particularités des genres à enseigner et des activités qui seraient mises en œuvre. En effet, c'est dans le prolongement des démarches d'analyse en termes de genres, académiques et professionnels, et d'activités que viendraient s'établir des démarches qui donneront une idée de quoi va se constituer une reconfiguration de l'enseignement/apprentissage en ce qui concerne les pratiques dépendant de la visée de la formation à la fois scientifique, universitaire, professionnalisante et professionnelle.

À ce propos, D.R. RUSSELL (2012 : 25) mentionne que « pour comprendre les genres des professionnels ou les genres d'étudiants, il est

nécessaire de comprendre l'activité dans chaque domaine : les méthodes, les pratiques, les circuits de communication ».

Conclusion

L'objectif principal de notre intervention était d'interroger les productions scripturales d'étudiants de la discipline « séméiologie médicale » inscrits en troisième année à la faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat (FMPR) au Maroc. Notre souhait était, par ce biais, d'esquisser la description d'un domaine et d'un contexte qui n'a pas encore, à notre connaissance, été exploré de manière approfondie et systématique au Maroc.

À cet effet, nous avons constitué un corpus, de petite taille, comprenant des productions scripturales récupérées auprès des scripteurs, à l'aide d'un document appelé « fiche de données » pour décrire leur comportement discursif. Pour le faire, nous avons utilisé une démarche *inductive* qui tendait à partir des pratiques scripturales récurrentes en vue d'arriver aux régularités scripturales qui pourraient caractériser l'écrit au sein de la FDM.

À partir des résultats obtenus, nous avons ouvert une voie de réflexion pour une possible approche didactique dans le but d'interroger les pratiques au sein d'une *discipline d'enseignement supérieur*¹¹ (pour parler de la distinction effectuée par Y. REUTER (2014)) et de réfléchir aux possibilités, d'une part, de penser à une *reconfiguration disciplinaire* appropriée aux savoir-faire des étudiants dans le but d'*optimiser l'efficacité didactique en matière de maîtrise de l'écrit* (BARRÉ-DE MINIAC (2003 : 115), d'autre part, de remédier à la disjonction entre l'université et le contexte professionnel en matière de pratiques et de genres d'écrits.

¹¹ Nous avons utilisé « discipline » ici et non pas « formation disciplinaire » pour suivre la distinction effectuée par REUTER, 2014) lorsqu'il a distingué entre discipline de recherche, discipline scolaire et une discipline universitaire.

La question du « genre » était capitale pour amorcer une réflexion autour des genres à penser, à enseigner, à faire apprendre dans une formation scientifiques à trois facettes (universitaire, professionnalisante et professionnelle). Les réflexions de D. R. RUSSELL (2012), celles d'I. DELCAMBRE (2007), celles de C. DONAHUE (2004, 2010) et celles de T. LILLIS et L. RAI (2012) étaient importantes pour réfléchir sur des genres spécifiques contextualisés. En conséquence, nous espérons que la présentation a pu apporter des éclairages sur la discontinuité qui existe entre l'universitaire et le monde professionnel en termes de genres et de pratiques dans cette formation scientifique à vocation professionnalisante et professionnelle.

Références bibliographiques

BARRE-DE MINAC C., La littéracie: au- delà du mot, une notion qui ouvre un champ de recherches variées, Thema, Revue suisse des sciences de l'éducation, 25 (1), 2003.

BLASER C., et Pollet M.-C., *L'appropriation des écrits universitaires*, Namur, Presses universitaires de Namur, Coll. Dyptique n°18, 2010.

BOUILLON C., Genres prescrits, genres construits. L'exemple du conte dans les manuels de cycle 3 et de 6^e, Namur, Presse universitaire de Namur, Coll. Dyptique n°10, 2007.

BRONCKART J.-P., Quelques réflexions pour un redéploiement de la didactique des langues, Villeneuve d'Ascq, *Les cahiers Théodile* n°15, 2013.

CHERVEL A., *La culture scolaire. Une approche historique*, Paris, Bélin, 1998.

CHERVEL A., L'histoire des disciplines scolaires. Réflexions sur un domaine de recherche, Paris, INRP, *Histoire de l'éducation*, Vol 38, n°1, 1988.

DAUNAY B., FLUCKIGER C., et HASSAN R., (dir), *Les contenus d'enseignement et d'apprentissage approches didactique*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, coll. Etude sur l'Education, 2015.

DELCAMBRE I., et POLLET M.-C., Littéracies en contexte d'enseignement et d'apprentissage, Villeneuve d'Ascq, *Spirale* n° 53, 2014.

DELCAMBRE I., et LAHANIER-REUTER D., Littéracies universitaires : Présentation, Metz, CRESEF, *Pratiques* n° 135-154, 2012.

DELCAMBRE I., et LAHANIER-REUTER D., Les littéracies universitaires : Influence des disciplines et du niveau d'étude dans les pratiques de l'écrit, 2010, [En

ligne]. Consulté le 03 mars 2015. URL : http://www.leseforum.ch/myUploadData/files/2010_3_Delcambre_Lahanier.pdf

DELCAMBRE I., et LAHANIER-REUTER D., Ecrits et disciplines dans l'université française : le cas des sciences humaines. Tome II. *Actes du colloque international « Les discours universitaires : formes, pratiques, mutations »* (Bruxelles-24-25-26 avril 2008). Paris, L'Harmattan, 2009.

DELCAMBRE I., *La notion de genre scolaire : points de vue didactiques*, Namur, Presse universitaire de Namur, Dyptique n°10, 2007.

DOLZ J., et GAGNON R., Le genre du texte, un outil didactique pour développer le langage oral et écrit, Metz, CRESEF, *Pratiques n° 137-138*, 2008.

DONAHUE C., L'écrit universitaire et la disciplinarité : perspectives états-uniennes, dans Blaser C., et Pollet M.-P., Dir, *L'appropriation des discours universitaires*, Namur, Presses Universitaires de Namur, *Dyptique n°18*, 2010.

DONAHUE C., Évolution d'une métaphore-modèle, analytique et pédagogique : les communautés discursives et la composition theory aux États-Unis, Villeneuve d'Ascq, *Les Cahier Théodile n°5*, 2004.

ENGLISH F., Ecrire différemment, apprendre différemment : repenser le genre, Metz, CRESEF, *Pratiques n° 135-154*, 2012.

HASSAN R., Analyse des performances : un examen à partir de la didactique de l'oral, Villeneuve d'Ascq, *Les cahiers théodile n°11*, 2011.

LILLIS T., et RAI L., Quelle relation entre l'écrit académique et l'écrit professionnel? Une étude de cas dans le domaine du travail social, Metz, CRESEF, *Pratiques n° 135-154*, 2012.

MAINGAIN A., et DUFOUR B., (éd2), *Approches didactiques de l'interdisciplinarité*, Bruxelles, De Boeck, 2002.

MESSAOUDI L., La fracture linguistique dans l'enseignement scientifique au Maroc. Pour un bilinguisme intégré, *Langage et société-CNSRST-URAC-56, REMATE, AUF*, 2013a.

MESSAOUDI L., Les technolectes savants et ordinaires dans le jeu des langues au Maroc, *Revue Maison des sciences de l'homme, Langage et société n° 143*, 2013b. [En ligne]. Consulté le 07 février 2015. URL : <http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2013-1-page-65.htm>. DOI 10.3917/lis.143.0065.

MESSAOUDI L., Langue spécialisée et technolecte : quelles relations ? *Moréal, Presses de l'université de Montréal, Revue Meta*, 127-136, 2010a.

MESSAOUDI L., La langue française au Maroc. Fonction élitare ou utilitaire ? Dans *Pratiques innovantes du plurilinguisme : Emergence et prise en compte en situations francophones, Editions des archives contemporaines*, 2010b.

- PIETRO J.-F., et SCHNEUWLY B., Le modèle didactique du genre : un concept de l'ingénierie didactique ? Villeneuve d'Ascq, *Les cahiers théodile* n°3, 2003.
- POLLET M.-C., *Pour une didactique des discours universitaires Étudiants et système de communication à l'université*, Bruxelles, De Boeck, 2001.
- REUTER Y., *Didactiques et disciplines : une relation structurelle*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, Éducation et didactique 8-1, 2014.
- REUTER Y., Penser l'erreur à l'école de l'erreur au dysfonctionnement. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires de Septentrion, Coll. Les savoirs mieux, 2013c.
- REUTER Y., Les didactiques et la question des littéracies universitaires, Metz, CRESEF, *Pratiques* n° 135-154, 2012.
- REUTER Y., A propos des usages de GOODY en didactique. Eléments d'analyse et de discussion, Metz, CRESEF, *Pratiques* n° 131-132, 2006.
- REY B., Peut-on évaluer les compétences? *Presses Universitaires du Septentrion, Recherches* n°63, 2015.
- RUSSELL D. R., Ecrits universitaires/écrits professionnalisants/écrits professionnels : est-ce qu' « écrire pour apprendre » est plus qu'un slogan ? Metz, CRESEF, *Pratiques* n° 135-154, 2012.
- SZAJDA-BOULANGER L., et FIALIP-BARATTE M., Au cœur de la performance? Villeneuve d'Ascq, *Les cahiers théodile* n°12, *Presses Universitaires du Septentrion*, 2011.